

La Gazette du Couloumié

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE L'ARIÈGE • mai 2017 - N° 52

Assemblée Générale de la Fédération

Lavelanet 29 avril 2017





LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

Amis chasseurs, cette maison est la vôtre

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30,
le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Tél. 05 61 65 04 02 • E-mail : fdc09@wanadoo.fr

www.frc-midipyrenees.fr

Examen du permis de chasser

Pour l'année 2016, 149 candidats ont été reçus à l'examen, soit un taux de réussite de 83,70 %.

Les prochains examens uniques (théorie + pratique) sont prévus les 23, 24, 25, 26, 27 octobre et 4, 5, 6, 7 8 décembre 2017.

Pensez à vous inscrire un mois et demi avant la date de l'examen pour pouvoir participer à la formation obligatoire.

Attention le nombre de places est limité à 60 candidats par session.

FORMATION AU PIEGEAGE

La prochaine session est prévue les 1^{er} et 2 juillet 2017.

Inscription dans les deux cas auprès du secrétariat de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège au 05 61 65 04 02 ou sur le site internet.

La Gazette du Couloumié

VALIDATION ANNUELLE DU PERMIS DE CHASSER

Elle débutera dans les locaux de la Fédération le 19 juin 2017 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au jeudi et de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 le vendredi.

Pour tout renseignement téléphonique, un numéro d'appel est à votre disposition de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 le : 05 61 65 85 45.

Vous pouvez profiter de votre venue à la Fédération pour nous communiquer votre adresse mail afin d'être destinataire de toutes les informations relatives à la chasse.

Photo couverture :
FDC 09 - Laurent CHAYRON

sommaire

EDITORIAL du Président Jean-Luc FERNANDEZ PAGE 1

FÉDÉRATION

- Compte rendu de l'Assemblée Générale du 29 avril 2017 à Lavelanet PAGES 2 A 7

TECHNIQUE

- Tableau de chasse sanglier 2016/2017 PAGE 8
- Divers PAGE 9

INTERVIEW

- Claude DUMONS, Président de l'ACCA de Camon PAGE 10

INFOS PAGE 11

RÉTROSPECTIVE & AGENDA PAGE 12

LIBRE EXPRESSION PAGE 13

Magazine trimestriel de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège
Le Couloumié, Labarre, 09000 FOIX
Tél. 05 61 65 04 02 - Fax 05 61 65 85 41
Directeur de la publication : Jean-Luc FERNANDEZ
Créateur : Raymond BERNIÉ
Comité de rédaction : Hélène BOMPART, Julien CANET, Marine SANTAL, Jean GUICHOU, Laurent CHAYRON, Pascal FOSTY, Evelyn MARTY, Pierre MOURIÈRES
Crédit photographique : Fédération des Chasseurs
Conception et Impression : IPS IMPRIMERIE, Saint-Jean de Verges (09)
Dépôt légal à parution
ISSN : 1621-4641
Commission paritaire en cours



Jean-Luc FERNANDEZ,
Président de la Fédération
Départementale

Quelle chasse demain ?

Au lendemain d'une saison satisfaisante en termes de présence de gibier, je voudrais aujourd'hui, plutôt que de dresser un bilan, faire avec vous un peu de prospective afin d'envisager l'avenir de la chasse.

A n'en pas douter, elle va subir de profondes mutations tout comme le monde rural qui l'héberge et qui, trop souvent oublié, se trouve en plein désarroi.

Chaque fois que nous le pourrons, nous accompagnerons les changements s'ils nous semblent en harmonie avec nos ambitions pour la chasse. Ainsi l'évolution des politiques et des pratiques agricoles plus soucieuses de l'environnement peut être demain une chance à saisir pour les chasseurs de petit gibier.

Pour le grand gibier, il serait illusoire de penser que l'abondance puisse régler l'ensemble de nos problèmes d'effectifs et que nous serions les seuls à pouvoir réguler ces populations. Si nous devons d'ailleurs échouer dans cette "mission", nous ferions alors la preuve de notre incapacité à être des interlocuteurs crédibles et responsables. Sur ce point, nous voulons et devons être à la hauteur de la tâche.

Après exploitation de vos carnets de battues, il apparaît que près de 1 500 sangliers supplémentaires ont été prélevés cette saison sur le département. Je voulais vous en féliciter car cet effort que je vous avais demandé de réaliser nous permet de rester maîtres de la situation, en tous cas partout où on nous laisse intervenir.

Toujours dans les projets d'avenir, après la période 2011-2016, notre schéma départemental de gestion cynégétique est en cours de réécriture par votre Fédération. Ce document est essentiel à la pratique de la chasse. Il devra être validé par Madame la Préfète. Il sera notre fil conducteur pour les six années à venir.

La sécurité et la gestion en seront les piliers, nous avons pu échanger sur ces points lors des réunions de secteur. Il a été discuté à l'assemblée générale à Lavelanet.

L'organisation territoriale de notre pays évolue (loi Notre), cela nous oblige à nous adapter en permanence.

A l'heure où les communes peuvent fusionner, ce regroupement peut toucher également nos ACCA(s) avec pour conséquence d'avoir des équipes moins nombreuses mais plus efficaces sur le terrain et de pouvoir chasser sur de plus grands territoires. Je voudrais ici féliciter ceux qui ont déjà pris ce genre d'initiative, puisque des ACCA(s) ont d'ores déjà fusionné. Ils sont des précurseurs.

La nouvelle région Occitanie est en route. En matière de chasse, il convient aussi maintenant de réunir les treize Fédérations (issues des deux ex régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon). Le financement de nombre de nos projets passera désormais par l'étape régionale qui devient donc un élément incontournable pour l'avenir de vos fédérations et de leurs personnels. C'est ainsi, il faut en prendre acte. De nombreuses difficultés subsistent, il faudra bien les surmonter (présidence, siège social, montant des cotisations...).

Au niveau national, l'élection du Président Willy SCHRAEN en aout dernier, bouscule quelque peu les habitudes de la "maison" et c'est très bien.

Volontaire, pragmatique et déterminé, il fixe résolument le cap.

Il a pour la chasse française des objectifs ambitieux; puisse-t-il être entendu et surtout réussir dans cette volonté... Il peut compter sur mon total soutien.

Ainsi, les réformes : de la recherche scientifique, du permis de chasser, de l'indemnisation des dégâts y compris forestiers, des relations avec l'ONCFS... sont tout autant de sujets stratégiques dont l'aboutissement sera l'enjeu essentiel des mois et des années à venir.

A l'heure où j'écris ces lignes, la campagne pour les présidentielles fait rage. Lorsque vous les lirez, la ou le nouveau Président de la République aura été élu. Je fais le vœu, quel qu'il soit, que son Ministre de l'environnement et les fonctionnaires de tout rang en charge de l'environnement et de la chasse ne soient plus des militants infiltrés comme cela a trop souvent été le cas par le passé.

Comme vous, toujours fier d'être chasseur...

Le Président, Jean-Luc FERNANDEZ

Assemblée Générale du 29 avril 2017 à Lavelanet

Photo : FDC 09 - Laurent CHAYRON

Dans un souci de lisibilité le présent compte rendu est restitué sous forme synthétique.

L'Assemblée Générale est ouverte par Monsieur Jean-Luc FERNANDEZ, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège. Le Président remercie Monsieur Christian ESTRABAUD, Président de l'ACCA de Lavelanet pour son implication et l'ensemble des participants de leur présence et cède la parole à Monsieur Marc SANCHEZ, Conseiller Départemental et Maire de Lavelanet qui dit le plaisir qu'il a de recevoir l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège dans sa ville.

Le procès verbal de l'Assemblée Générale du 30 avril 2016 à Montgailhard est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DE GESTION

Le Président présente le rapport de gestion de l'exercice clos au 30 juin 2016.

RAPPORT FINANCIER

Monsieur Jean-Marc PALMADE, Expert-Comptable fait lecture des comptes de l'exercice du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016 et met l'accent sur quelques chiffres essentiels :

Service général : le résultat net comptable s'élève à - 1 284,76 € et l'autofinancement à + 34 052,08 €

Service dégâts de gibier : le résultat net comptable du s'élève à +3 948,50 € et l'autofinancement à + 7 424,17 €.

AFFECTATION DES RESULTATS

Monsieur Jean-Luc DENAT, Trésorier Adjoint propose l'affectation des résultats :

Service général : perte 2015/2016 imputation en réserve de gestion pour - 1 284,76 €

Service dégâts de gibier : bénéfice 2015/2016 affectation en réserve de gestion pour + 3 948,50 €

En outre, sur proposition du Conseil d'Administration, la réserve pour investissement est portée à 263 961 €, valeur net comptable des immobilisations. La différence avec le solde antérieur de cette réserve est imputée sur la réserve de gestion.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur Jean-Pierre VIDAL, Commissaire aux Comptes fait lecture de son rapport. Il conclut à la sincérité et à la régularité des comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2016.

RESOLUTIONS

Le rapport de gestion est approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

L'affectation des résultats en réserves de gestion et le réajustement des réserves d'investissement sont approuvés à l'unanimité.

ADOPTION DES DIVERSES COTISATIONS POUR LA SAISON 2017/2018

Monsieur Jean-Luc FERNANDEZ soumet à l'Assemblée Générale les montants des diverses cotisations pour la saison 2017/2018:

SERVICE GÉNÉRAL

- timbre fédéral : 86 € (hausse de 2 €)
- timbre temporaire (9 jours) : 43 € (hausse de 1 €)
- timbre temporaire (3 jours) : 22 € (hausse de 1 €)

SERVICE DÉGÂTS DE GIBIER

- timbre grand gibier : 30 € (inchangé). Conformément à l'article R. 426-10 du Code de l'Environnement, il faut entendre par grand gibier les animaux appartenant aux espèces suivantes : sanglier, chevreuil, cerf élaphe, cerf sika, daim, chamois, mouflon, isard.
- dispositif de marquage grand gibier :
 - Pour les cerfs, biches et indéterminés : 60 €.
 - Pour les chevreuils : 18 €.
 - Pour les mouflons : 28 €.
 - Pour les daims : 40 €.
 - Pour les isards : 10 €.

OFFRE "PROMO CHASSE" 2017/2018

En complément de l'incitation financière obligatoire prévue par la loi pour les nouveaux chasseurs, le Conseil d'Administration de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège propose l'offre suivante :

- remboursement de 50 % du prix des cotisa-

tions fédérales annuelles départementales aux chasseurs qui ont réussi l'examen du permis de chasser l'année précédente et qui valident leur permis pour la 2^{ème} année consécutive pour le département de l'Ariège (58 € pour les chasseurs de grand gibier et 43 € pour les autres) ;

- offre non valable pour les validations temporaires ;
- la 2^{ème} année de validation est obligatoirement consécutive afin de faciliter le contrôle des régisseurs.

ADHÉSION DES TITULAIRES DE DROITS DE CHASSE (y compris ACCA et AICA)

- cotisation de base : 86 €.

BARÈME DES PRESTATIONS DE SERVICES (hors ACCA et AICA et suivant contrat)

- liste des interventions de la Fédération (inchangée)
 - appui administratif, technique, juridique et financier : base forfaitaire 76,22 € ;
 - conseils du Service Technique : 0,23 € par hectare ;
 - prévention des dégâts de gibier : 0,10 € par hectare ;
 - formation pratique des chasseurs : 0,10 € par chasseur ;

PARTICIPATIONS DUES PAR LES ACCA ET AICA POUR LEUR AFFILIATION À LA FÉDÉRATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE COORDINATION :

- prestations pour les services rendus par la Fédération au titre de ses obligations légales :
 - appui administratif, technique, juridique et financier ;
 - conseils du Service Technique ;
 - expertises diverses et prévention des dégâts ;
 - formation pratique des chasseurs (sécurité).
- tarifs (inchangés) :
 - base forfaitaire : 38,11 € ;
 - par hectare jusqu'à 2 000 ha : 0,05 € ;
 - par hectare au-delà de 2 000 ha : 0,02 €.

Ces cotisations sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale prend acte des dispositions adoptées le 14 mars 2017 lors du congrès de la Fédération Nationale des Chasseurs :

Ainsi pour la saison 2017/2018 :

- timbre fédéral "permis national" : 95€ (inchangé) ;
- timbre national grand gibier : 72 € (inchangé).

Pour la saison 2017/2018, l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Chasseurs du 14 mars 2017 a fixé le montant du prix unique du timbre annuel (valable sur l'ensemble du territoire national) pour les chasseurs validant pour la première fois à 30 €. Le timbre national grand gibier qui leur sera proposé reste à 1 €.

BUDGET PREVISIONNEL 2017/2018

Monsieur Jean-Luc DENAT, Trésorier Adjoint fait lecture du budget prévisionnel 2017/2018 du service général (792 137 € en charges comme en produits) et du service dégâts (407 800 € en charges comme en produits).

Ces budgets sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

COMPTE RENDU MORAL DU PRESIDENT FERNANDEZ (Extraits)

Comme il m'en revient la charge depuis maintenant 8 années, je vais vous présenter le rapport moral de notre Fédération pour l'exercice écoulé. Vous le verrez, nous ne sommes pas restés les bras croisés.

En effet, l'actualité cynégétique a été dense au niveau national, régional et bien sûr départemental.

Pour vous épargner, je prendrai comme point de départ de ce rapport le 24 août 2016.

C'est en effet, à cette date que Willy SHRAEN a été élu Président de la FNC, en remplacement du Président Bernard Baudin. Cette élection marque un tournant dans les relations si complexes qu'entretient la chasse française avec le pouvoir.

Le nouveau Président de la FNC, et je partage son analyse, considère que la diplomatie et la bonne volonté de ces prédécesseurs n'ont pas été récompensées. Sa stratégie est beaucoup plus directe. Il pose les problèmes et les règle. Il ne gagnera pas à tous les coups mais au moins les choses seront claires, nos adversaires seront parfaitement désignés, comme ceux qui à longueur de temps soufflent le chaud et le froid.

Pour preuve, quelques dossiers brûlants sortis ces derniers mois grâce à Mesdames Ségolène ROYAL, Ministre de l'environnement et Barbara POMPILI, Secrétaire d'Etat, militantes anti-chasse qui ont avec leurs services confondu leurs très honorables fonctions normalement vouées au service de la République et leur sensibilité personnelle. Au sein de ce ministère ce n'est pas nouveau et il faudra bien un jour que cela cesse.

Prenons la création de l'Agence Française pour la Biodiversité, une de plus. Nous en avons été bien sûr exclus et elle a été livrée corps et biens à nos plus farouches adversaires, Hubert REEVES, et Christophe AUBEL, respectivement ex Président et ex Directeur d'Humanité et Biodiversité (ex ROC) ont été nommés Président

d'honneur et Directeur de cette agence. Celle-ci regroupe désormais tous les services en charge de l'environnement (ONEMA, Parcs nationaux...) et le pouvoir vert ambitionne d'y intégrer l'ONCFS financé, est-il besoin de le rappeler, à 70 % par l'argent des chasseurs. Ainsi a-t-on créé un nouvel outil de contraintes, couteux et partial au détriment des chasseurs et des acteurs du monde rural en général.

Entre autres mauvais coups, Madame La Ministre adepte paraît-il de démocratie participative vient de s'asseoir sur l'avis négatif du Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage qui avait repoussé la validation du piégeage du sanglier, mesure dangereuse et inutile, s'il en est. A quoi servent toutes ces commissions et l'avis de ceux qui y participent si tous les caprices de ceux qui gouvernent doivent être satisfaits ?

Je n'oublierai pas non plus la énième trahison de Madame ROYAL sur le dossier des oies, inchassables en février en France et massacrées chez nos voisins. Il était temps que le règne s'achève, espérons qu'un ou une monarque de la même lignée n'hériterait pas du trône laissé vacant.

L'énumération n'est pas exhaustive et de ce mépris permanent, de ces trahisons érigées en mode de gouvernance nous ne voulons plus et le Président SCHRAEN non plus.

Il a listé un certain nombre de sujets pour lesquels il entend obtenir une réforme. Il s'agit :

- de la prise en charge par les FDC de l'ensemble de la procédure liée au permis de chasser et surtout, comme pour tant d'autres sujets dans ce beau pays, de sa simplification ;
- de la remise en cause de l'indemnisation des dégâts de grands gibiers par les seuls chasseurs, en particulier sur des territoires où la chasse est interdite ou limitée par des particuliers ou des institutions ;
- du financement de l'ONCFS par les Chasseurs ;
- des relations FDC/ONCFS, notamment sur les sujets de la police de la chasse et de la recherche scientifique.

Je vous l'ai dit, Le Président SCHRAEN a mon entier soutien et je m'emploie d'ores et déjà à ses côtés.

Au sein du Bureau de la FNC où je suis invité par ses soins.

Au CNCFS où en ma qualité de Président de l'ANCM, je siège pour représenter les 32 Fédérations de montagne. Inutile de vous dire que le ton y a changé et que cette instance n'est plus une simple chambre d'enregistrement des desideratas partisans dont le ministère se fait le porteur.

Je vous représente au même titre au CA de l'ONCFS, ici encore au regard des projets de la FNC et des FDC, il est hors de question que l'établissement qui se prétend être le parte-

naire de la chasse française puisse dans le même temps être le bras armé de nos adversaires.

Enfin au Conseil National de la Montagne ou en alertant tous les intervenants, FNC, élus..., j'ai essayé d'éviter que la nouvelle mouture de la loi montagne ne nous impose de nouvelles "zones de compensation écologique" et reconnaisse la chasse comme activité incontournable sur l'ensemble des territoires de montagne.

Je profite de ce sujet pour redire le travail que nous avons essayé de conduire avec nos parlementaires qui ont été alertés sur tous les textes chaque fois que nécessaire. Je sais qu'ils ont cordonné leur action pour tenter de nous éviter quelques désagréments supplémentaires. Mais de tous les textes discutés et ils sont si nombreux en matière d'environnement, il reste toujours quelque chose. Nos adversaires aux commandes de la politique environnementale le savent bien et la sacro sainte règle de "la discipline des partis" fait le reste. Je forme le vœu que demain les parlementaires ariégeois quels qu'ils soient, soient avant tout ceux de leurs chasseurs et de leurs électeurs et non ceux de leur parti ou de leur majorité de gouvernement. A la présidence de l'ANCM depuis le 4 juillet 2015, je me suis attaché à redonner à celle-ci force et vigueur. Ainsi l'AG 2016 qui s'est tenue à Ordino les 3, 4 et 5 juin derniers a vu plus de 120 délégués de tous les massifs œuvrer de concert. Nous y avons abordé l'ensemble des espèces de montagne, mais j'évoquerai celles-ci tout à l'heure puisqu'elles sont aussi les nôtres. La prochaine AG aura lieu les 19, 20 et 21 mai 2017 en Haute-Savoie à Saint Jorioz.

Je suis également en charge de l'animation du groupe de travail gibier de montagne de la FNC. 3 réunions ont déjà permis de fixer le cap en matière de gestion des espèces en lien direct avec l'ANCM, citée auparavant et la commission grands prédateurs de la FNC au sein de laquelle je siège également.

Désigné par la région, je représente celle-ci au sein de la FNHFS qui vous le savez fait grâce à notre participation financière l'acquisition de sites remarquables et les aménage. A ce jour, ce sont plus de 5500 hectares ont été acquis. Nul doute que quelques promeneurs doivent en profiter, tant mieux pour eux.

Enfin, je défends les intérêts de nos ACCA(s) auprès de l'Association Nationale des Fédérations à ACCA. Les attaques sont toujours aussi nombreuses contre cette institution indispensable à une gestion et une organisation efficace de la chasse, en particulier dans nos départements au parcellaire éclaté. On regroupe les territoires pour une meilleure organisation des activités agricoles, pastorales ou forestières et en matière de chasse cela ne vaudrait pas. Comprenne qui pourra !

Au niveau régional et je salue ici la présence de Madame Karine SAINT HILAIRE, Directrice de la FRC, nous sommes toujours dans l'attente de la fusion des deux ex régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. La loi Notre est passée par là. L'avenir nous dira si de tels bouleversements étaient opportuns. Vous pourrez compter sur moi, si je suis toujours là, pour tirer le bilan, le moment venu. Nous verrons si efficacité et économies seront au rendez-vous. Nombre de dossiers sont désormais traités à l'échelon régional et l'appui de la FRC nous est indispensable, comme celui des élus qui veulent bien s'intéresser à nos projets. Je me félicite des moyens donnés par Madame Carole DELGA, Présidente de la Région à Monsieur Ferdinand Jaoul, Conseiller Régional en charge de la chasse et de la pêche. Je regrette que la charge de travail soit souvent bien lourde pour obtenir quelques subventions. D'autres depuis longtemps avaient l'habitude de se tailler la part du lion, espérons que cela change. Les dossiers "chasse sécurisée pour un usage partagé de la nature", "couverts végétaux d'intérêt faunistique et floristique et réouverture des milieux", "AGRIFAUNE", traitement des cartouches usagées ont pu aboutir en matière de bouclage financier, par l'intermédiaire de la FRC et de la Région.

En tout état de cause, la région cynégétique Occitanie verra le jour. Peu m'importe qui en sera à la présidence, pour moi seule compte la défense de vos intérêts et donc le montant de la cotisation ou le devenir des personnels qu'ils soient salariés des deux ex régions ou des Fédérations.

J'en viens à notre action départementale. L'activité a été intense. Je vais vous faire une rapide énumération des actions techniques et administratives conduites par les services. Nous avons délivré 6639 validations du permis de chasser, les effectifs sont stables, situation rassurante si on la compare à celle de départements où la raréfaction du petit gibier, l'effritement des territoires, le prix de la chasse et la multiplication effrénée des mesures anti-chasse en découragent plus d'un.

Au cours de 5 sessions, nous avons formé 178 candidats à l'examen du permis de chasser. 149 nouveaux chasseurs ont été reçus, soit un taux de réussite de 83,7 %. Cette mission de formation est pour nous essentielle.

Nous avons distribué 2543 carnets bécasses et ils ne sont pas tous revenus. Leur analyse permet de connaître le prélèvement réalisé lors de la saison précédente.

Nous avons distribué 322 carnets de battue. Ils vous permettent d'organiser au mieux vos battues. Ils nous sont aussi indispensables pour connaître les prélèvements réalisés. Nous devons sur le sanglier comme pour les grands cer-

vidés assurer une pression suffisante et une gestion adaptée pour maintenir les équilibres et prévenir les dégâts. Vous avez été efficaces. Il faudra persévérer la saison prochaine. Agriculture et forêt ne doivent pas être pénalisées par une présence trop importante du grand gibier. Nous y travaillons avec nos partenaires de la forêt publique ou privée, avec la Chambre d'Agriculture et les organisations syndicales, sous l'œil attentif de Madame la Préfète et de ses services.

La distribution de 1328 cartes isards a été assurée ainsi que celle de 772 carnets galliformes (hors domanial).

467 demandes de plan de chasse ont été instruites et 7694 bracelets ont été distribués après attribution par la commission plans de chasse. Nous avons assuré la gestion de 237 dossiers dégâts. Ils sont instruits dans le souci d'un service juste et efficace tant pour les exploitants que pour vos finances.

Le service administratif assure la comptabilité et la gestion du courrier de la Fédération. Ce n'est pas une petite tâche.

Le service technique s'est multiplié tout au long de l'exercice pour vous servir sur tous les sujets liés à la gestion de la faune, aux territoires, à la formation ou à l'information. Ont été réalisés :

- 67 comptages nocturnes ont été réalisés sur 38 communes. Merci aux Lieutenants de Louveterie qui nous secondent sur cette action comme sur le suivi sanitaire et la gestion des dégâts.
- 2 jours ont été dédiés au suivi de la reproduction à la croule des bécasses.
- 14 jours ont été consacrés à la chronologie de la migration prénuptiale, au succès de la reproduction et à l'analyse des tableaux de chasse de la caille des blés (92 cailles baguées).
- Grives, palombe : 2 circuits (Ecosse et Soula) ont été suivis dans le cadre du réseau national "oiseaux de passage" (au total 6 passages annuels).
- Gibier d'eau : 5 jours ont été consacrés au suivi de l'hivernage sur les principaux plans d'eau du département d'octobre à février à raison d'un passage mensuel.

Avec votre aide, l'équivalent de :

- 350 journées agents ont été consacrées au comptage des galliformes de montagne.
- 388 journées agents au comptage isards (14 UG/17).
- 28 jours agents au suivi du bouquetin.
- 33 jours ont été consacrés au suivi du mouflon. Nous avons renforcé la population du massif de Tabe avec l'introduction de 15 mouflons gardois. Nous suivons les animaux lâchés et bien sûr l'ensemble de la population.
- 10 journées de furetage ont permis la reprise de 132 animaux.

FÉDÉRATION

- 299 nouveaux chasseurs ont été formés à la sécurité parmi lesquels des Présidents ou responsables d'équipes et d'ACCA (1227 chasseurs ont été formés à ce jour). La Fédération se tient à votre disposition. Je vous encourage à nous solliciter davantage. Notre ambition est de former au terme de la prochaine période de validation du SDGC l'ensemble des chasseurs du département.
- 4 formations "sécurité en zone à ours" ont été dispensées à 124 chasseurs concernés.
- 147 ont suivi la formation "examen initial de la venaison" dont 121 sont devenus référents.
- La formation piégeage s'est poursuivie avec 43 nouveaux piégeurs agréés formés au cours de deux sessions réalisées, en collaboration avec l'AJAPAA et l'ONCFS. Je tiens à souligner ici l'implication des piégeurs sans lesquels le petit gibier n'a aucune chance de survie, les volailles non plus d'ailleurs. Faites remonter les témoignages de dégâts causés par les prédateurs.
- La formation des gardes particuliers a été effectuée avec 14 nouveaux gardes formés en coordination avec l'Association des Gardes Chasse Particuliers de l'Ariège et le service départemental de l'ONCFS. Je remercie Monsieur le Chef du service départemental de sa collaboration à toutes ces formations.
- Nous avons organisé 16 journées de plantation de haies : 7 kms ont été plantés sur le territoire de la communauté de communes de Saverdun.
- 8 jours ont été dédiés à la mise en place de jachères faune sauvage et de cultures faunistiques sur une superficie de 19 ha.
- 18 jours ont été consacrés à la rencontre des agriculteurs et au suivi technique dans le cadre de l'opération AGRIFAUNE.
- 60 jours de chantier ont été consacrés aux travaux de réouverture des milieux (chemins, clairières, anciennes prairies...) avec notre matériel et notre personnel. On m'a dit que ces actions sont très appréciées de tous. Des Maires qui voient les chemins ouverts, des éleveurs, des agriculteurs, des forestiers, des promeneurs et même des pompiers qui accèdent plus facilement aux sinistres qui ravagent nos territoires. J'ai d'ailleurs porté plainte contre les incendiaires qui détruisent sans vergogne espaces et espèces protégées ou non et surtout les propriétés des autres. J'attends de connaître les suites judiciaires réservées à cette affaire.
- Parmi les nouvelles missions initiées en 2016, il faut noter l'opération menée sur la valorisation de la venaison.

Pour le volet sanitaire, 3726 prélèvements (hausse de 58 % par rapport à la saison passée) ont été effectués pour la trichine et 314 pour la pestivirose.

L'ACCA de Lescousse vient d'être créée, après celle d'Esplas de Saverdun l'année dernière. C'est la 316^{ème} du département. A terme, nous ambitionnons d'en créer partout où cela n'est pas encore fait. Merci aux services de la DDT qui nous épaulent dans tous les actes administratifs, hélas toujours plus nombreux et plus complexes, qui régissent la chasse.

Nous avons aussi essayé d'être à votre écoute pour vous aider à administrer au mieux vos ACCA, vos territoires et les espèces que vous avez en gestion. Ainsi sans parler de nos services administratifs, techniques ou du Directeur toujours à votre disposition, vos administrateurs et moi-même, nous nous sommes efforcés d'être à votre écoute. Ainsi nous vous avons rencontrés de manière "officielle" à la Fédération ou dans vos ACCA à 50 reprises, sans compter les 5 réunions de secteur préparatoires à cette AG et à la rédaction du nouveau SDGC.

Nous travaillons à vous fournir la meilleure et la plus complète information au travers de : la Gazette du Couloumié (3 numéros par an), du site internet avec 47 338 visiteurs, de FACEBOOK, avec 727 abonnés. Nous avons comptabilisé 10 000 minutes de visionnages et 3200 consultations de la chaîne You Tube. Tout cela sans compter bien sûr les lettres circulaires à l'attention des Présidents. Pour des raisons d'économies, hors convocation à notre Assemblée Générale, nous utiliserons le plus souvent, sauf avis contraire de votre part, mails et autres SMS pour vous informer et échanger. Merci aux administrateurs qui, secondés par les services, assurent ces missions essentielles.

Mais je voudrais à présent aborder les autres sujets, ceux qui fâchent, lassent, agacent ou transcendent...

Je n'irai pas au fond pour tous, telle la pestivirose pour laquelle un point sera fait tout à l'heure ou encore le nouveau SDGC dont nous discuterons également dans un moment.

Je veux parler ici, une fois encore, des grands prédateurs. L'ours bien sûr, arme de la guerre perpétuelle livrée contre nous. Les années passent, nous chassons aujourd'hui comme hier et la population augmente toujours (39 ours recensés en 2016), preuve de la neutralité absolue de la chasse vis-à-vis de l'espèce et non du bienfait de l'introduction d'un mâle. La pauvre bête est allée en Béarn purger sa peine d'abstinence sexuelle avec ses frères d'infortune célibataires. J'ai accepté avant la dernière ouverture que vous soyez "sensibilisés" à la présence de l'ours au cours de réunions d'information. Cela n'empêchera pas Ferus, le CEA et autres anti-chasse de poursuivre leur action nauséabonde. La solution n'est et ne peut être que politique. Alors Mesdames et Messieurs les élus de de-

main, pour ceux d'hier c'est déjà trop tard, car sur ce sujet ils n'ont rien fait, un peu de courage. Lorsque les lois et règlements ne sont pas bons, plutôt que d'en ajouter d'autres, on agit et on les change.

Comme sur le loup où vous vous honoreriez que d'exiger des services de l'Etat la transparence et la réalisation d'une vraie campagne d'analyse génétique pour déterminer l'origine de ces animaux (croisés de chiens ou pas ; italiens ou aux ancêtres de tous horizons et surtout sauvages ou pas car peut être issus de quelques aïeux captifs). Faute de réponses indiscutables, jamais leur présence ne sera admise.

La grippe aviaire, drame s'il en est pour la filière bien sûr mais aussi pour les chasseurs. Je veux m'élever ici contre les mesures qui ont été prises en matière de chasse. Dans certains départements, celle-ci a été purement, simplement et totalement interdite sur d'immenses secteurs. Objectif : éviter que le chasseur ne pousse vers d'autres cieux d'hypothétiques oiseaux sauvages contaminés.

De qui se moque-t-on ? Pourquoi la seule chasse ? Le promeneur le plus souvent accompagné de son chien ne ferait pas bouger les oiseaux, pas plus que l'ensemble des autres utilisateurs professionnels ou de loisir des milieux naturels ? Une fois encore un prétexte a été trouvé pour contraindre et interdire aux seuls chasseurs. Ainsi certains départements verront fondre leurs effectifs comme neige au soleil. Le coup est imparable. Sur ce sujet, une dernière remarque sur l'ANSES. Nous attendons depuis de nombreux mois son avis sur la pestivirose. Pour la grippe aviaire et recommander la fermeture de la chasse, quelques heures ont suffi.

Enfin, je ne peux clore ce chapitre sans évoquer l'éternel problème de la contestation par nos adversaires devant la justice de la chasse des galliformes de montagne. Certes grâce à nos travaux et aux efforts incessants des services de la DDT, sous l'autorité bienveillante de Madame la Préfète et de Monsieur le DDT, nous avons solidifié le dossier et passé au TA de Toulouse la saison dernière le premier filtre du référé que nous avons gagné, dans l'attente du jugement sur le fond. Sur le même dossier par contre devant le TA de Pau, nos collègues des Hautes-Pyrénées ont perdu.

Nous sommes désormais, alors que ces espèces se portent bien, voire de mieux en mieux pour le grand tétras, le dernier département de France où la chasse de ces gibiers soit autorisée. A qui la faute ? A tous les niveaux, des textes inadaptés ont été adoptés, juste pour flatter nos adversaires. Ils sont ensuite déclinés réglementairement de manière volontairement partisane, restrictive pour permettre la saisine de la justice qui au gré des humeurs du moment casse ou interdit. Loin de moi bien sûr l'idée de

juger la justice, tant sur cette affaire que sur toutes celles qui nous touchent de près ou de loin à la chasse et aux chasseurs. Elle est nous dit-on et c'est très bien ainsi libre et indépendante. Le citoyen que je suis ne fait qu'un rêve, que la justice soit juste.

Le dernier point, souvenez-vous en 2000, Madame VOYNET voulait interdire la chasse le dimanche et comme toujours il s'en était trouvé pour lui donner à moitié raison. Nous avions alors perdu le mercredi, heureusement récupéré par la suite. Si vous avez consulté le programme des verts à la présidentielle, cette interdiction de la chasse le dimanche figurait en tête de gondole.

A tel point qu'en Ariège, lors de chaque CDCFS, le représentant du CEA, officine anti-chasse, exige l'interdiction de la chasse le dimanche au nom du droit de se promener partout. Non ! Nous chassons et chasserons le dimanche parce que c'est notre droit. Tout à l'heure nous vous montrerons les premiers résultats de notre enquête territoires. Ils sont édifiants. Certes nous chassons parfois chez les autres, mais les autres sont plus souvent chez nous qu'ils ne le croient. Et s'ils continuent à nous agresser, pour ce qui me concerne, ils iront se promener ailleurs. J'inviterai nos collègues agriculteurs, éleveurs et forestiers, aussi attaqués que nous et qui sont souvent des nôtres à en faire de même. Alors Mesdames et Messieurs les élus, si vous voulez que tourisme, randonnée, activités de nature se développent, sachez qu'il vous faudra choisir. Vous ne me satisferez pas avec vos habituels discours sur le vivre ensemble, le partage et le dialogue. On a déjà donné. On ne nous exclura pas pour y en mettre d'autres, sinon chez nous "ils ne passeront pas".

Je voudrais avant de conclure et passer au volet technique de notre AG et en particulier au projet de SDGC, aborder un dernier chapitre. Celui qui est la clef de tous nos soucis, le point de départ, l'initiateur, le détonateur, la cause, l'élément déclenchant.

Je veux parler ici de la "politique" et vous le savez, je n'en fais pas tant ils, pardon, elle m'agace. Ou plutôt oui j'en fais une politique, une seule, celle qui me permet de vous défendre. Celle qui me porte, qui me donne toute l'énergie nécessaire pour affronter droit dans les bottes, bien en face, les vents contraires. Je fais la politique de la chasse.

Le premier round de la présidentielle est passé. Les verts anti-chasse ont brillé par leur absence, en préférant la jouer du style "retenez-moi ou je fais un malheur" ou en gangrénant d'autres candidats. Dommage, on aurait pu compter leurs maigres troupes mais ils préfèrent se vendre aux plus offrants. Nous verrons la place que la ou le Président de la République leur réservera,

j'en tirerai les conclusions qui s'imposent. Dans quelques semaines viendront les élections législatives. Chacun fera en son âme et conscience mais je vais vous dire ce que me dictent les miennes. Les verts, qu'ils soient cachés ou pas, ceux qui entendent gouverner avec eux en leur offrant postes clefs et circonscriptions, places au ministère ou dans les services en charge de l'environnement, ceux qui lors de l'adoption des textes ou au moment des prises de position ou de décision parlent le double langage, ont le cul entre deux chaises ou s'en lavent les mains, n'auront pas ma voix.

Vous ferez ce que vous voudrez des vôtres.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

INTERVENTIONS TECHNIQUES

• **Monsieur Jean-Pierre ALZIEU, Directeur du LVD** présente deux années de suivi de la faune sauvage : trichine, tuberculose et pestivirose, autopsies petit gibier... Il évoque l'étude menée depuis 2015 sur le massif d'Orlu. Le dépistage et l'élimination des ovins contaminés par la pestivirose avant la montée en estive a conduit à des résultats positifs tant pour les ovins que pour les isards.

• **Monsieur Laurent CHAYRON, Technicien**, commente le tableau de chasse sanglier 2016/2017 (cf page 8).

• **Madame Marine SANTAL**, Chargée de mission présente les résultats de l'opération de valorisation de la venaison et de l'enquête conduite sur la propriété foncière des chasseurs (cf page 11).

• **Monsieur Pascal FOSTY, Technicien**, dresse le bilan de la saison pour la chasse de la bécasse des bois (cf page 9) et présente le suivi réalisé sur la caille des blés.

• **Monsieur Evelyn MARTY, Technicien**, communique le tableau de chasse 2016 des galliformes de montagne : 6 grands tétras, 16 lagopèdes et 309 perdrix grises. L'investissement sera poursuivi en matière de suivi des populations et une étude génétique est en cours. Il évoque le programme HABIOS qui consiste dans l'amélioration de biotopes en faveur du grand tétras et de la perdrix grise de montagne.

ECHANGE SUR LE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE GESTION CYNEGETIQUE (BILAN-PROJET)

Monsieur Jean GUICHOU, Directeur, présente les dispositions nouvelles ou modifiées dans le cadre du renouvellement du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique. Comme cela a été fait lors des réunions de secteur, il est procédé à la distribution d'un questionnaire relatif à ces dispositions afin de consulter les détenteurs de droit de chasse. Une réunion avec la DDT est programmée le 15 mai.

Il s'ensuit un débat avec la salle sur l'utilisation du sonnaillon électronique et des colliers de repérage, la définition du début de la battue, le déchaumage...

INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

Monsieur Guy ESCLOPE, Conseiller Régional représentant Madame Carole DELGA, Présidente du Conseil Régional, indique que la nouvelle région compte 160 000 chasseurs, acteur essentiels du monde rural. Suite à la fusion, une harmonisation des dispositifs qui accompagneront les projets portés par le monde de la chasse et de la pêche est en cours.

Monsieur Jean-Louis FUGAIRON, Président de la Fédération de l'Ariège de la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique, réaffirme qu'il faut rester vigilants face aux attaques pour défendre nos traditions respectives. Il ajoute que chasseurs et pêcheurs ont un rôle majeur de questionnaires et de sentinelles de l'environnement. Enfin, il remercie les chasseurs pour leur contribution à la régulation des cormorans.

Monsieur François TOULIS, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Ariège, remercie le Président FERNANDEZ pour son dynamisme. Il note qu'il existe des similitudes entre les difficultés des chasseurs et celles des agriculteurs. En effet les verts s'attaquent aussi aux exploitants agricoles, notamment pour ce qui est de la gestion de l'eau. Il souligne avec satisfaction que les pratiques culturelles évoluent avec la mise en place de cultures "pièges à nitrates" après les récoltes. Il se félicite également de l'excellent tableau de chasse sanglier. Il sera essentiel de garder cette pression de chasse.



Interreg V-A Espagne-France-Andorre
(POCTEFA 2014-2020)

Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

FÉDÉRATION

Monsieur Jean-Claude PRADIER, Président de la FDC 81, se réjouit de la qualité de cette Assemblée Générale et des interventions techniques. Il indique que la 1^{ère} ACCA sera bientôt créée dans le Tarn. Pour ce qui est de grippe aviaire, il note que l'interdiction de la chasse est intervenue immédiatement après la détection de 2 foyers de la maladie. Les autres usagers de la nature n'ont pas été inquiétés.

Monsieur Alain NAUDY, Conseiller Départemental de la Haute Ariège et représentant Monsieur Henri NAYROU, Président du Conseil Départemental, se félicite de l'action qui est menée par le LVD sur le suivi de la faune sauvage. Il partage en tous points l'analyse du Président FERNANDEZ sur le sujet des grands prédateurs. Il déplore également les incendies qui ont ravagé le territoire et indique qu'il a porté plainte.

Monsieur Thierry COSTE évoque son rôle de lobbyiste de la FNC et les 3 textes qui ont véritablement menacé les chasseurs, au cours des derniers mois : la loi biodiversité, la loi montagne et la directive armes. Dans les 3 cas le texte a évolué favorablement. Il aborde le contexte des élections présidentielles d'hier et d'aujourd'hui et fait une analyse des conséquences de celles-ci pour la chasse.

Monsieur Alain FAURE, Député, souligne que ses décisions ne lui sont jamais dictées par Paris et qu'il privilégie toujours son département. Il note que sur le statut de l'animal, le texte a évolué dans le bon sens. Il se félicite du travail effectué par les chasseurs et leur Fédération. Il note en particulier l'effort très considérable des chasseurs de sanglier.

Le rapport moral et les comptes annuels sont mis à disposition de tous les membres de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège à son siège social.

REMISE DES RECOMPENSES

Messieurs **Roger MIGOTTO** (ACCA de Rabat les Trois Seigneurs), **Michel RIEU** (Trésorier de l'ACCA de Bonnac) et **Roger CONTE** (ACCA de Saurat) ont reçu une médaille de bronze de la Fédération.

Monsieur **André SOUEIX** (ACCA de Castelnaud-Durban) a reçu une médaille d'argent de la Fédération.

Messieurs **Jean-Louis BOUSQUET** (Administrateur de la Fédération et Président de l'ACCA de Mazères) et **Jean-Luc DENAT** (Trésorier de la Fédération et Président de l'ACCA de Camarade) ont reçu une médaille d'or de la Fédération.



Roger MIGOTTO



Michel RIEU et Jean-Luc FERNANDEZ



Jean-Luc FERNANDEZ, Roger CONTE et François TOULIS



Jean-Claude PRADIER, André SOUEIX et Jean-Luc FERNANDEZ



Jean-Luc FERNANDEZ et Jean-Louis BOUSQUET



Jean-Luc FERNANDEZ, Jean-Luc DENAT et Alain FAURE

Après un long effort... enfin le réconfort



Photos : FDC 09 Laurent CHAYRON

Tableau de chasse sanglier 2016/2017

Laurent CHAYRON

Grâce à une pression volontairement accrue, une année record

Après une saison 2015/2016 en demi-teinte où pour la première fois le tableau de chasse sanglier se stabilisait, on observe cette année une valeur record avec 7556 sangliers prélevés sur le département. Ce chiffre est en nette augmentation par rapport à l'année précédente avec 1363 animaux de plus, soit une augmentation de 22 %. Cette tendance n'est pas observée de la même façon sur l'ensemble du département. Elle est principalement localisée sur toute la partie est du département, en contact avec l'Aude. Tous les cantons frontaliers ont vu leurs tableaux fortement augmenter. Au total, 10 sont en augmentation, dont trois avec des chiffres supérieurs à 800 animaux prélevés (Mirepoix, Lavelanet, Foix). Pour confirmer cette tendance nous constatons des pourcentages d'accroissement record avec notamment le canton de Saverdun qui progresse de 132 %. Le département est donc coupé en deux, entre l'est et l'ouest. Il sera intéressant lors de la saison prochaine de vérifier si cette tendance spectaculaire à la hausse se confirme et si elle se propage vers l'ouest du département.

Historique du tableau de chasse sanglier en Ariège par canton de 2008/2009 à 2016/2017

Canton	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017
Ax les Thermes	470	364	370	240	259	276	361	287	437
La Bastide de Sérou	148	62	85	83	94	132	119	111	108
Les Cabannes	578	453	449	329	344	319	451	460	419
Castillon en Couserans	525	574	423	439	477	620	843	660	751
Foix	594	495	517	473	483	507	569	626	869
Le Fossat	79	96	91	85	69	86	78	82	62
Lavelanet	599	469	426	326	369	572	590	618	821
Le Mas d'Azil	124	117	73	116	152	166	151	144	163
Massat	198	141	88	101	153	153	165	108	161
Mirepoix	681	477	346	408	512	455	411	521	874
Oust	318	229	275	200	218	207	276	259	303
Pamiers	121	106	51	56	72	77	128	132	145
Quérigut	137	129	130	80	100	109	125	95	143
Sainte-Croix Volvestre	103	96	102	93	64	102	118	131	110
Saint-Girons	291	219	232	277	246	309	385	380	355
Saint-Lizier	230	300	251	329	251	297	416	431	367
Saverdun	111	114	92	114	103	187	184	123	285
Tarascon sur Ariège	504	410	331	256	285	320	437	357	433
Varilhes	258	266	273	364	387	354	413	429	525
Vicdessos	334	256	214	139	142	172	210	239	225
TOTAL	6403	5373	4819	4508	4780	5420	6430	6193	7556

7556 sangliers prélevés
cette saison

Un tableau de chasse en
augmentation de 22%

Pour le suivi trichine aussi : une année record

Comme chaque année, en bons gestionnaires soucieux de l'état sanitaire de la faune sauvage, vous avez été nombreux à nous transmettre les langues des sangliers prélevés à la chasse afin de procéder à l'analyse trichine. C'est une année record avec 3726 sangliers analysés, soit 1367 de plus que l'année dernière et une augmentation de 58 %. Si on ramène cela au nombre de sangliers prélevés on peut dire qu'un animal sur deux a été dépisté. Ces travaux ont permis d'identifier un animal positif sur la commune de Miglos. Pour mémoire un autre cas positif avait été détecté en 2011 à Uzatz et un autre en 2007 à Orly. Nous pouvons constater que tous ces animaux sont localisés en montagne et en Haute Ariège.

La région Occitanie soutient
ce programme de dépistage de la trichine
conduit par la FDC 09



Prélèvement des mouflons atypiques : les chasseurs s'investissent

Comme convenu lors des accords signés entre les ACCAs qui chassent le mouflon sur le massif de Tabé (Cf. gazette n°50), un certain nombre de mesures, dont le prélèvement prioritaire des individus atypiques, ont été validées. Lors de cette saison de chasse, les chasseurs du massif ont parfaitement respecté les consignes puisque 12 individus atypiques ont été prélevés (10 mâles et 2 femelles). Compte tenu des introductions récemment réalisées avec des sujets issus d'une population extérieure (Gard), il était nécessaire, voire urgent, de diminuer au maximum la présence de ces individus. Ces prélèvements ciblés devront être reconduits pour les saisons à venir.

	2016-2017		Atypiques
Mâles	27	67,5%	12
Femelles	13	32,5%	(30%)
Total	40	-	-



Mouflon atypique tiré sur Caychax - Photo : Philippe ROUAN

Bécasse des bois : bilan de la saison de chasse

Encore une saison contrastée avec un déficit en eau marqué, en début de saison, sur une grande partie nord du département, à l'exception des abords de cours d'eau. En montagne, par contre, l'humidité des sols était acceptable grâce aux orages de fin d'été et à la persistance des températures clémentes à l'entrée de l'hiver qui ont permis aux bécasses migratrices de rester plus longtemps sur les hauteurs du relief pyrénéen. L'analyse des premiers carnets de prélèvements bécasse de la saison dernière semble confirmer cette situation insolite ... Pour cette dernière saison, l'analyse des 1360 premiers carnets retournés permet de constater que 5,70 bécasses ont été prélevées par chaque chasseur ayant prélevé au moins un oiseau (4,39 pour la saison précédente).

Pensez à nous retourner vos carnets bécasses, utilisés ou non...

Chantier école au marais du Rolle à la Bastide de Bousignac

Dans le cadre d'une collaboration entre la Fédération et le lycée agricole de Pamiers qui n'est plus à présenter, une classe de terminale est intervenue les 20 et 21 mars au marais du Rolle à la Bastide de Bousignac. Au programme : terminer les plantations de

haies engagées en 2015, et conforter la circulation du troupeau de vaches écossaises "Highland Castle" qui pâturent, depuis cet hiver, sur les parcelles les plus fermées du marais. Un second chantier de printemps a été réalisé les 26 27 et 28 Avril, axé cette fois sur les richesses naturelles avec notamment le 2ième recensement exhaustif d'une petite fleur rare présente sur le site : la jacinthe de Rome.

Fin de l'opération perdrix rouge

Avec cette expérience mise en place à l'occasion de l'opération régionale PROBIOR en 2011, nous espérons redynamiser la population de perdreaux rouge sur 26 communes du Mirapicien. Mais malgré tous nos efforts (Près de 4000 oiseaux lâchés), la situation de l'espèce ne s'est pas améliorée durant ces cinq années. En conséquence, en concertation avec les ACCA(s) concernées, il a été décidé de mettre fin à cette opération.



L'équipe de la classe au complet
Photo FDC 09 Pascal FOSTY

Plantation de haies aux carrières DENJEAN à Saverdun

Dans le cadre d'un projet d'aménagement à long terme du site d'exploitation, la Fédération, épaulée par l'association de chasseurs gestionnaire des lieux, apporte son expérience. Après la création de garennes, le maintien de prairies et la mise en place de cultures faunistiques, les boisements sont maintenant concernés. 310 mètres linéaires ont été ainsi implantés le 1er avril avec les chasseurs locaux et les stagiaires de la Fédération.



Les chasseurs planteurs en pleine action
Photo FDC 09 Pascal FOSTY

Claude DUMONS

Président de l'ACCA de Camon

Photo FDC 09 - Pascal FOSTY

FDC 09 : comment avez-vous découvert la chasse ?

Claude DUMONS : avec mon père d'abord, qui chassait le lapin et le lièvre avec une meute de beagles et de Bruno du Jura. Un peu plus tard mon oncle m'a fait découvrir la chasse au chien d'arrêt, j'ai pu ainsi traquer le perdreau rouge naturel qui était encore présent à l'époque. Je suis revenu aux chiens courants lorsque le sanglier est devenu de plus en plus abondant, c'est aujourd'hui la seule chasse que je pratique.

FDC 09 : depuis quand êtes vous Président de l'ACCA de Camon ?

Claude DUMONS : depuis 1997, cela va faire 20 ans. J'ai été épaulé longtemps par Bernard Izard, disparu aujourd'hui. Tout au long de ces années notre souci a été de maintenir de bonnes relations entre chasseurs et agriculteurs dont je fais aussi partie.

FDC 09 : décrivez votre ACCA.

Claude DUMONS : notre territoire s'étend sur 920 hectares, presque la moitié est boisée, l'autre se partage entre l'agriculture et l'élevage. Il est favorable au grand gibier et au lièvre qui est bien représenté. Nous avons aussi deux palombières et quelques chasseurs de bécasse. Nous avons participé à la tentative de réintroduction du perdreau rouge dans le cadre de PROBIOR, malheureusement les oiseaux ne se sont pas maintenus sur la commune. Depuis 2011 nous nous sommes regroupés en AICA avec Lagarde et Roumengoux avec qui nous formons une seule équipe au grand gibier mais nous chassons ainsi depuis 30 ans !

FDC 09 : vous avez, en plus de votre exploitation agricole, un camping. Avez-vous l'occasion d'aborder le sujet de la chasse avec les vacanciers ?

Claude DUMONS : oui, l'occasion se présente toujours lors des repas que nous organisons où je ne manque pas de leur faire



gouter le sanglier du pays... ils perçoivent mieux notre passion après quelques explications notamment sur la nécessité de limiter les populations de grands gibiers pour protéger les cultures. Ensuite lorsqu'ils prennent conscience de tout le travail que cela représente tout au long de l'année tant au niveau de l'entretien de la meute que de la gestion du territoire, ils mesurent mieux la force de notre passion. S'ils ne la partagent pas toujours, ils la comprennent toujours mieux.

FDC 09 : comment voyez-vous l'avenir ?

Claude DUMONS : il est plutôt favorable pour la chasse du grand gibier si on maintient l'effort de rester à l'écoute des agriculteurs vis-à-vis des dégâts aux cultures. J'ai par contre une inquiétude sur notre efficacité dans un avenir proche car la moyenne d'âge de notre équipe est élevée.

Sécurité à la chasse

Pour la saison 2016/2017, la Fédération dans le cadre du programme régional de soutien à l'amélioration de la pratique cynégétique "Vivre Ensemble" subventionné par la région Occitanie, a pu renforcer son action en matière de prévention et sensibiliser ses adhérents par la distribution d'un millier de gilets de sécurité et 322 carnets d'appui à l'organisation de la chasse en battue.



Validation du permis de chasser par courrier

Les personnes qui font établir leur validation du permis de chasser par courrier doivent joindre impérativement une enveloppe timbrée et libellée à leur nom et adresse. A défaut, la validation restera en attente à la Fédération des Chasseurs de l'Ariège où il sera possible de la récupérer.

Valorisation de la venaison : retour sur la première saison d'opérations

Depuis un an maintenant, la Fédération l'Ariège s'investit dans le projet de valorisation de la venaison sur le département. A travers cette initiative, elle souhaite :

- Développer une filière locale en valorisant un produit du terroir,
- Contribuer à l'amélioration de l'image de la chasse,
- Accompagner les associations et sociétés de chasse dans leur recherche du financement nécessaire au maintien de leurs activités.

Après une enquête menée auprès des structures cynégétiques et des professionnels des métiers de bouche du département, le volume de venaison potentiellement commercialisable était estimé à 324 carcasses. La Fédération a choisi d'orienter le projet vers deux débouchés.

Le premier, en lien direct avec les professionnels locaux susceptibles d'acheter de la venaison, après passage éventuel dans les deux abattoirs du département. Ce sont 51

carcasses qui ont été commercialisées. Le second, afin d'offrir aux chasseurs davantage de possibilités d'écouler le gibier, consiste dans la mise en place de collectes en partenariat avec l'entreprise GUASCH des Pyrénées-Orientales. Au total, 63 carcasses supplémentaires ont été traitées par l'entreprise. Cela a permis à 10 ACCA/AICA de récolter plus de 7000 €. Ces carcasses ont été vendues à des restaurateurs de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée ainsi que sur le marché de Rungis. Au final, ce sont donc 17 ACCA/AICA qui ont contribué à la commercialisation de 114 pièces de grand gibier.



La collecte par l'entreprise Guasch

La Fédération a ensuite souhaité sensibiliser le grand public à la qualité de cette ressource. Pour ce faire, un atelier de cuisine en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège et Bernard FRAISSE, chef du restaurant "La Maison du Valier", a été mis en place le 4 Mars 2017 et ouvert au public. L'objectif : faire (re)découvrir les saveurs sauvages ariégeoises avec des recettes simples et originales. L'atelier a affiché complet et fût une réussite.

Les résultats de ces premières actions en faveur de la valorisation de la venaison en Ariège sont encourageants et laissent présager que la filière présente un fort potentiel de développement économique tant pour les associations de chasse que l'économie locale.

Enquête sur la propriété foncière maîtrisée par les chasseurs ariégeois

Comme vous le savez, il nous est souvent reproché par nos adversaires de chasser "chez les autres" et à ce titre, d'envahir la nature. Cela leur permet d'exiger la mise en œuvre de mesures d'interdiction à notre rencontre (ex : mise en place de sanctuaires, interdiction de chasser le dimanche...).

Afin de pouvoir rééquilibrer le débat, la Fédération a souhaité réaliser un état des lieux de la propriété foncière maîtrisée par les chasseurs ariégeois sur le département. Pour ce faire, depuis quelques années maintenant, un onglet est réservé à cette thématique sur les devis des permis de chasser. De plus, cette année, pour les chasseurs nous ayant communiqué leur mail et n'ayant pas complété le devis du permis, nous vous avons sollicité par le biais d'une enquête. Vous pouvez également retirer le formulaire au siège de la Fédération.

Les premiers résultats montrent que les chasseurs sont des acteurs majeurs dans la maîtrise des territoires. A ce jour, 1420 d'entre vous ont répondu à notre sollicitation et une belle surprise nous attend sans doute. Il est important pour donner davantage de force à notre démarche, si vous ne l'avez pas encore fait, de répondre à cette enquête. Votre coopération est essentielle, nous pourrions plus tard mieux défendre vos droits.



Bernard FRAISSE à l'œuvre sous le regard attentif des participants

Rétro



Aux portes de Belloc, les participants au concours amateur du CNB aux côtés des organisateurs

CHALLENGE DU CLUB NATIONAL DES BÉCASSIERS

La quatrième édition du "concours amateur" sur bécasses non tirées s'est déroulée le 14 janvier sur la commune de Belloc. Ce sont 36 chiens britanniques et continentaux qui ont pu exprimer leurs talents sur les magnifiques terrains de la commune. 6 oiseaux différents ont bien voulu jouer le jeu et ont permis à certains chiens de "prendre des points". Il est à noter cette année la présence de participants des Pyrénées-Orientales, des Hautes-Pyrénées, du Lot, du Tarn et du Tarn et Garonne. La remise des prix et le traditionnel repas ont eu lieu dans la salle des fêtes de Belloc. Tous les convives ont pu déguster un succulent repas préparé par Marie, la Présidente de l'ACCA !

Le vainqueur du challenge cette année est Jéko un griffon Korthal appartenant à Marc VIGNEAU.

CHASSE À COURRE SUR SANGLIER À PRAT BONREPAUX

Le 11 mars 2017, le vautre du Rallye Comminges Barousse, sous le fouet de Jacques POLLINI, son maître d'équipage, a chassé à courre. Après cinq heures de menée, le sanglier a été le plus fort et n'a pas été pris. La journée a été clôturée par un repas convivial en présence de l'équipage. Les chasseurs de l'ACCA de Prat Bonrepaux ont été très heureux d'accueillir le Président Jean-Luc FERNANDEZ qui avait fait le déplacement. Coup de chapeau aux organisateurs et aux ACCA(s) voisins qui, grâce à la mise à disposition de leurs territoires, ont fait de cette journée une réussite.

CONCOURS AFACCC 09/31

Le concours sur lièvre s'est déroulé au Carla-Bayle les 4 et 5 février 2017. Le palmarès suivant a été arrêté par les juges chargés d'évaluer le travail de chacune des meutes engagées :

- 1^{er} Alexandre ARTIGUES - Julien MONTAUT
- 2^{ème} Laurent CAMPOURCY
- 3^{ème} Cédric ESPITALIER

De la même manière, le concours sur sanglier au Cuing (Haute Garonne) les 3, 4 et 5 mars 2017 a permis de récompenser :

- 1^{er} Laurent SALANDINI - Jean-Louis BOULET
- 2^{ème} Laurent CHARRIA - Philippe BUSATO - Fabien BAGGIO
- 3^{ème} Brice TERRENG - Jeremy SUDERIE

GIC DE L'ARIZE BREVET NATIONAL DE CHASSE SUR LIÈVRE

Le GIC de l'Arize, en collaboration avec le Club du Bleu de Gascogne, Gascon Saintongeais, Ariégeois, a organisé le 20^{ème} brevet de chasse sur lièvre, les 17, 18 et 19 février 2017.

Cette année encore, cette manifestation a remporté un vif succès. Onze meutes ont obtenu un brevet sur lièvre. Deux meutes, malgré des rapprochés appliqués, n'ont pu s'exprimer sur la voie du lièvre.

Meilleure meute : Petit Gascon Saintongeais appartenant à Mr Laurent ROUJON.

BREVET LOCAL DE CHASSE AUX CHIENS COURANTS

Toujours sous l'égide du GIC de l'Arize, un grand moment de chasse et de convivialité a réuni les chasseurs de lièvre et de sanglier des ACCA du GIC de l'Arize ainsi que leurs invités à Camarade le 11 mars 2017. Après une matinée de chasse sur les différents territoires des ACCA, plus de 100 personnes ont pu partager leurs émotions dans la bonne humeur autour d'un succulent repas concocté par les membres de l'intendance du GIC toujours au top.

FÊTE DU CLUB GASTON PHOEBUS

Une démonstration de courre sur lièvre a été organisée les 18 et 19 février 2017, en partenariat avec l'ACCA de La Bastide de Sérou. 21 meutes ont évolué pour le plus grand plaisir du public qui a ainsi pu suivre au plus près le travail des chiens. La manifestation s'est déroulée dans une excellente ambiance et sous un soleil radieux.

BREVET DE CHASSE DE LA VALLÉE DE L'HERS

Pour la première édition qui s'est déroulée les 17, 18 et 19 mars 2017, tous les chasseurs de la vallée de l'Hers et du club du Porcelaine sont fiers du bilan extrêmement positif en terre ariégeoise

et audoise. En effet la convivialité et la bonne humeur ont été les maîtres mots de ce week-end. La météo excellente a permis de profiter au maximum du spectacle des meutes. Au niveau des résultats, malgré la sélectivité du territoire, le bilan est très correct, sur 9 meutes 5 ont lancé les sangliers. 2 d'entre elles ont rattrapé toute la durée du temps imparti sans faire la moindre faute. 2 meutes ont malheureusement été éliminées pour défaut de créance.

Le meilleur chien du brevet est Hugues de Monsieur Willy BERDEIL avec 160 points.

La meilleure chienne du brevet est Fergie Griffonne bleue de Gascogne de Mr François MÉJEAN, venu du Gard, avec 165 points.

Meilleure meute du week end à Mrs Willy BERDEIL et Nicolas CANAL.

La seconde édition aura lieu les 16 17 et 18 mars 2018 toujours sur les mêmes communes et toujours avec le concours des ACCA(s) et équipes de chasses de Camon, Lérans, Lagarde, Roumengoux et Sonnac sur l'Hers.

COUPE DE FRANCE GASTON PHOEBUS

La Coupe de France Gaston Phoebus s'est déroulée au Carla Bayle les 25 et 26 mars derniers. 11 participants venus de la France entière sont venus avec leurs meutes d'Ariégeois créancés dans la voie du lièvre. Jean Philippe LABOULBÈNE, Président du club de l'Ariégeois Gaston Phoebus remercie l'ensemble des organisateurs, l'ACCA du Carla-Bayle, les juges, les accompagnateurs, les bénévoles et tous les sponsors qui ont permis la mise en place d'une parfaite organisation et une réussite totale.

La meilleure prestation a été réalisée par Bernard CAL et Marc ALBINELLI du 83, la 2^{ème} place revient à Albert FARAMOND, Jean Pierre CARAYON et Quentin du 81 et Sébastien BRUN du 26 obtient la 3^{ème} place.

AGENDA

Les épreuves et manifestations à caractère cynégétique dans lesquelles les chasseurs et leurs associations s'impliquent ont été et sont toujours aussi nombreuses. Ces initiatives sont une fois encore l'expression de la vitalité du monde de la chasse.

- Les 24 et 25 juin 2017 aura lieu à Mazères le **rassemblement annuel du club national du Bleu de Gascogne**.
- Le 13 août 2017, toujours à Mazères se déroulera la **fête de la chasse, du chien et de la nature**.
- Le 30 septembre 2017 un **concours de chien d'arrêt sur gibier tiré** sera organisé à Daumazan sur Arize par l'ACCA locale

Contact : Olivier FERRANDES

06 71 04 31 57 (inscriptions avant le 15 septembre 2017)

Les animaux, ils les aiment, un peu, beaucoup, passionnément à la folie... Pas du tout !

Le 28 janvier 2015, la représentation nationale adoptait le principe de l'animal "être vivant doué de sensibilité".

Chasseurs, éleveurs, aficionados... (les gens normaux) étaient contre, ils le sont toujours mais puisque "ils" en avaient ainsi décidé, il ne restait plus qu'à appliquer.

Gare à l'éleveur qui veut contraindre sa brebis à changer de pré sans son consentement, au gaveur au geste déplacé qui souhaite s'assurer que son canard n'est pas grippé, au chasseur qui abat l'isard en pleine digestion. Quant à ceux qui tâtent le cul des vaches au salon de l'agriculture, ils risquent désormais le pire, surtout s'il s'agit d'une génisse... en pleine puberté.

Tout ce que notre pays compte de zoolâtres, verdâtres, végétariens, végétaliens, végans se félicite de la situation. Enfin, l'animal, le pôvre sera considéré, protégé, respecté, choyé..., pour les hommes on verra plus tard, les urgences d'abord.

Les champions de l'écologie veillent au grain. BOUGRAIN DUBOURG sur le front des ortolans, L 214 dans les abattoirs, l'ALF (Animal Liberation Front), Vega Asso et autres s'opposent à l'organisation des chasses, sac-cagent huttes de chasse, palombières ou sièges de Fédérations des Chasseurs. Le tout dans l'illégalité, l'impunité la plus totale et s'il le faut la violence. Certains font preuve d'une étonnante bienveillance à leur endroit. Par contre les vilains éleveurs, gaveurs, chasseurs et autres... ne trouvent que rarement grâce à leurs yeux. Merci au passage aux quelques pseudos journalistes, scientifiques, enseignants, politicards... si impartiaux qui apportent sans cesse leur éminente contribution à cette croisade. Le "parti animaliste" vient même d'être créé.

Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes et soudain, patatras, le grain de sable, la tuile.

Aujourd'hui, au nom d'on ne sait quelle salubrité publique, Madame Anne HIDALGO, Maire de Paris décide le massacre de nos malheureux rats parisiens. Elle balaie d'un revers de la main tout sentiment de pitié, d'humanité à l'encontre de nos frères rongeurs. Ils seront tous exécutés, mâles, femelles, jeunes, pardon, pères, mères, enfants et même bébés rats pour reprendre une terminologie désormais adaptée. Ils mourront empoisonnés dans d'atroces et interminables souffrances.

Ecœuré, scandalisé par ce projet que j'espérais isolé, j'ai voulu vérifier que ces massacres de masse n'étaient pas en réalité la règle. Hélas, trois fois hélas, ils le sont.

En effet, des centaines de milliers de souris sont ainsi exécutées le crane fracassé, sinon les reins brisés par le ressort d'un piège que le sieur GUILLOTIN n'aurait pas désavoué.

Des milliers d'insectes qui bourdonnent tendrement à nos oreilles ou cherchent juste à se nourrir sur notre tendre épiderme sont ainsi écrabouillés à grands coups de mains ou de tapettes.

D'autres par milliard, insectes volants ou rampants sont gazés dans l'indifférence générale.

Que dire de nos amis pigeons des villes massacrés par des municipalités pigeonophobes simplement parce que les malheureux roucoulent trop de bonne heure et se laissent aller à quelques fientes malodorantes.

Les sangliers, adorables porcinets, sont traitreusement piégés puis euthanasiés parce qu'ils pelle versent, croyant bien faire, quelques pelouses et autre greens.

Même les gentils bambis qui s'échinent à tailler avec goût rosiers et autres plantes d'ornement de nos jardins sont abattus sans sommation.

Quant à tous ceux coupables de vouloir traverser les routes, a-t-on idée, ils finiront écrabouillés. Au mieux ils seront tués sur le coup ou agoniseront indéfiniment, les reins ou les membres brisés. L'essentiel étant bien sûr qu'ils n'aient pas au passage éraflé ces chères voitures auxquelles certains tiennent plus qu'à la prunelle de leurs yeux et en tous cas beaucoup plus qu'à toutes ces bestioles.

Finalement, l'amour des animaux c'est comme l'amour des hommes. Il a des limites, qu'ils restent chez eux ou qu'ils aillent chez les autres et surtout qu'ils ne dérangent sous aucun prétexte.

Jean GUICHOU

La biodiversité de ma nouvelle région

Un patrimoine naturel à préserver



13
RÉSERVES
NATURELLES
RÉGIONALES

La biodiversité, c'est la diversité du vivant.

OCCITANIE Pyrénées-Méditerranée accueille plus de la moitié des espèces françaises de faune et de flore. Le soutien à la gestion et la création de Réserves Naturelles Régionales, le soutien aux actions de reconquête des trames vertes et bleues, au maintien de la nature ordinaire qui structure nos paysages, le soutien aux actions des PNR, le soutien au tissu associatif actif et en cours de structuration, sont autant d'interventions de la Région qui participent pleinement à la préservation des réservoirs de biodiversité.



laregion.fr